

Journée Nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation Au Site-mémorial du Camp des Milles

« La mémoire, c'est le défi perpétuel de s'approprier les leçons de l'histoire »

Aujourd'hui à 9h du matin, était organisée au Wagon du Souvenir des Milles une cérémonie à l'occasion de la Journée Nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation devant un public nombreux. Le silence se fait lorsque la chanson de Jean Ferrat rappelle l'horreur de la déportation : « *Ils étaient vingt et cent, ils étaient des milliers / Nus et maigres, tremblants, dans ces wagons plombés/ Qui déchiraient la nuit de leurs ongles battants / Ils étaient des milliers, ils étaient vingt et cent. (...) Ils s'appelaient Jean-Pierre, Natacha ou Samuel* »

Pourquoi cette journée nationale ?

Cette journée est un hommage à tous les déportés. Les français et les étrangers, résistants ou démocrates qui furent déportés pour leurs opinions ou pour leurs actions au service de nos valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité. Et les juifs de France déportés par familles entières, condamnés à mort pour le seul crime d'exister.

Elle nous invite à ne jamais oublier ces victimes et ces héros, particulièrement aujourd'hui où nos démocraties sont menacées à nouveau par des extrémismes identitaires xénophobes, antisémites et racistes. Pour être fidèles à leur mémoire et pour apprendre du passé.

Elle s'inscrit cette année dans le cadre des 80 ans de la libération des camps et de la signature de l'armistice (80 ans). Après le camp d'Auschwitz le 27 janvier 1945, le camp de Buchenwald est libéré le 11 avril, celui de Bergen Belsen le 15 avril, celui de Sachsenhausen, le 23 avril, celui de Dachau le 29 avril puis celui de Ravensbrück, le 30 avril. « *Auschwitz, tu n'oublieras jamais/ et si en France tu reviens/ raconte comment ça s'est passé/ou sinon, nous serons morts pour rien* » écrit Denise Toros Marter déportée à Auschwitz à l'âge de 16 ans, dans son poème *Hantise*, lu par Marcel Touros, son neveu et enfant caché.

Un temps mémoriel solennel qui appelle à être fidèle à la mémoire des déportés

La lecture des noms des enfants et adolescents déportés du camp des Milles fut faite par Claude Kupfer, ancien préfet. Dans cette liste, sa sœur Helena, déportée des Milles à l'âge de deux ans. Silencieusement, les invités écoutent les nombreux noms, prénoms et âges de ces enfants qui ne demandaient qu'à vivre et qui ont été proposés par Vichy, alors que les Allemands ne les réclamaient pas.

Le message des grandes associations nationales mémorielles, lu par Hanna Sebahi, souligne que « *ce drame humain doit nous rappeler combien il est essentiel de défendre et de préserver les valeurs universelles de dignité, de liberté, de fraternité car la loi du plus fort risque, une fois encore, de bouleverser les équilibres mondiaux* »

Rappeler que l'histoire alerte le présent

Jennifer Juvenal, Présidente du Comité d'Aix-en-Provence de l'Association Nationale des Anciens Combattants et ami(e)s de la Résistance, (ANACR) fait lecture d'extraits du discours du 23 septembre 1990 de Simone Veil : « *Il y a la montée de l'antisémitisme qui nous oblige à rappeler la fragilité des démocraties et à dénoncer les risques des processus qui peuvent conduire de l'antisémitisme des discours à un antisémitisme de discrimination puis d'extermination* ».

Pour Patricia Mirallès, Ministre déléguée auprès du ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants, dont le message est lu par Bruno Cassette, Sous-préfet d'Aix-en-Provence, « *La mémoire de la déportation est un avertissement, et même une exigence. Elle est le socle d'un engagement sans cesse renouvelé* »

pour les droits humains, pour la dignité, pour la paix. Il ne s'agit pas seulement de se souvenir. Il s'agit de transmettre. De dire aux jeunes que ces crimes ont été rendus possibles par le silence, l'indifférence, l'habitude. Et qu'ils peuvent renaître, dès lors que nous cessons d'être vigilants (...)

Aujourd'hui, alors que l'histoire s'accélère et que les certitudes semblent vaciller chez certains, soyons dignes de l'héritage que nous ont transmis les déportés. Un héritage d'humanité, de justice et de grandeur. Une rectitude morale qui nous élève ».

Les Justes parmi les Nations : une lumière dans la nuit

Comme une lumière d'espoir face à l'horreur de la déportation, plusieurs élèves de l'école juive d'Aix lisent les noms des Justes parmi les Nations ayant œuvré en faveur des internés et déportés du Camp des Milles. Cela rappelle qu'il y eut heureusement aussi les actes de courage et de solidarité, toujours précieux. Des noms auxquels font écho les propos de Sophie Joissains : *« il est très important de se souvenir que face à l'horreur, face à la noirceur, il y a eu cette lumière des Justes. Il ne faut pas laisser le vent souffler sur cette lumière comme sur celle d'une bougie, et l'éteindre. Il faut se poser les bonnes questions et préférer toujours le courage à l'indifférence, la vérité à l'aveuglement ».*

Cette cérémonie s'est clôturée par un dépôt de gerbe du représentant de l'Etat, accompagné de Sophie Joissains et d'Alain Chouraqui.

Elle s'est poursuivie par un autre temps de recueillement au Centre-ville d'Aix-en-Provence où un hommage particulier fut rendu, place des Martyrs de la Résistance, aux déportés et fusillés de la Résistance aixoise.

Ces commémorations ont été organisées à l'invitation de Bruno Cassette, Sophie Joissains, Alain Chouraqui, Denise Toros Marter et Jennifer Juvenal. Elle se sont tenues devant de nombreux élus, membres du corps diplomatique, représentants de l'État, des forces de sécurité, de la Justice, des secteurs éducatif et associatif, des cultes.

La Fondation était aussi représentée à la cérémonie de Marseille par son directeur Nicolas Sadoul.

Contact Presse.

Claudie Fouache claudie.fouache@campdesmilles.org 07 89 37 35 27